

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 16 décembre 2016

6^{ème} Commission
N° CP-2016-11-6-2

Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements
ruraux

Service consulté

CTV2 SECTEURS SPECIFIQUES
ASSAINISSEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Résumé : Après avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, en date des 3 juillet et 11 septembre 2015, il vous est proposé de programmer deux opérations dont les ordres de service nous sont parvenus, ce qui induit au titre de l'Assainissement un montant d'aide de 24 800 € pour la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et au titre de l'Alimentation en Eau Potable un montant d'aide de 6 840 € au bénéfice de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz.

Lors de ses réunions des 3 juillet et 11 septembre 2015, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Conseil départemental a validé, au titre du programme départemental Eau-Assainissement, les opérations suivantes, pour lesquelles les ordres de service nous ont été adressés.

CONTRATS DE TERRITOIRES DE VIE 2014-2019
Secteur spécifique Eau-Programme 2016

Assainissement

Trois Pays

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES TROIS FRONTIERES : une opération représentant 124 000 € HT de travaux et 24 800 € de subvention concernant l'élimination d'eaux claires parasites du réseau d'assainissement dans le secteur de la rue du Moulin à Blotzheim.

Alimentation en eau potable

Trois Pays

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ :une opération représentant 68 400 € HT de travaux et 6 840 € de subvention pour la mise en place de dispositifs de désinfection de l'eau.

Je vous propose de programmer ces opérations au titre des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019.

Ces subventions, qui feront l'objet d'un versement unique en fin de travaux, seront imputées au Programme C213 - chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN